

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An ..... 7 fr.  
Six Mois ..... 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### L'Enseignement Primaire Obligatoire

#### DE L'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Une remarque a été faite qui s'applique à tous les pays à instruction obligatoire. Le qui a le plus contribué à la prospérité de l'école, c'est le tenacement de l'école.

L'obligation scolaire n'a été vraiment et généralement prise au sérieux qu'à partir du moment où elle s'est étendue, et se transformant, de l'enfance à l'adolescence.

Un jour vient, en effet, par le progrès naturel des démocraties, où la société se rend compte de ce que vaut l'instruction populaire, comme élément de la fortune nationale. Ce jour-là, elle n'hésite plus à imposer des sacrifices et à en exiger de tous ses membres pour atteindre un résultat qui peut s'énoncer ainsi : qu'aucun être humain ne reste, faute de culture, à l'état de non-valeur.

Du coup, les innombrables petits de la vie scolaire prennent une importance relative que l'on n'avait pas soupçonnée, tant qu'ils semblaient n'intéresser que l'enfant, les parents et l'instituteur.

Tout change, du moment que la société tient, pour tout de bon, à ce que nul n'entre dans la vie sans être muni du minimum des moyens de travail et des garanties d'existence normale dont tout homme a besoin pour vivre en homme. Puisqu'elle impose aux parents, aux jeunes gens, aux patrons, l'obligation de trouver coûte que coûte le temps et la force de se conformer à cette nouvelle exigence sociale, il faut bien la prendre au sérieux.

Et dès lors, l'école à tous ses degrés, élémentaire ou complémentaire, apparaît comme chose d'intérêt public jusqu'en ses moindres détails. De la première année de la petite école à la dernière année de l'apprentissage, les heures et les minutes acquièrent du prix : tout se tient, tout s'enchaîne, parce que tout concourt à un but dont ni l'individu, ni la société ne peut plus se désintéresser. Car comment se déclarer indifférent à un résultat qui n'est rien moins qu'une notable plus-value, intellectuelle et professionnelle, morale et sociale, assurée à des centaines de milliers d'êtres humains : miracle dû à l'emploi méthodique d'heures épargnées conquises sur le temps de repos, épargnées avec un soin jaloux et ingénieusement renouées.

C'est en mettant tout à bout, disait-il, ses « moments perdus » que l'ouvrier avait élevé son moment à la science. L'instruction obligatoire élève le sien, à l'honneur de la démocratie, en arrivant à la plus excusable insouciance les journées d'enfants et les soirées d'adolescents dont elle parvient à faire la trame de toute une éducation, au profit de ceux qui n'en auraient pas s'ils n'avaient celle-là.

Nous ne pouvons pas à la loi commune un progrès. Comme la Suisse, comme l'Allemagne, comme les États du Nord, il ne sera entré profondément dans les mœurs l'obligation scolaire que quand il sera résolu, comme eux, à en user, tout ce qu'elle doit rendre, qu'on lui consentira, comme eux, à la prolonger jusqu'à l'âge où l'on peut compter sur des résultats décisifs.

Le but de l'école n'est pas l'instruction de l'enfant, c'est une instruction de l'enfant qui serve à l'homme. Arrêter brusquement l'œuvre éducatrice à un moment où elle n'a pu atteindre qu'un enfant, c'est-à-dire un esprit non encore formé ni fixé, c'est vouer à toutes les chances de destruction des germes à peine déposés à fleur de sol, qui n'ont pas pris racine, qu'un souffle peut emporter : c'est une imprévoyance sans nom, c'est, de la part d'une société, le plus impardonnable gaspillage de son capital humain.

Il faut donc déclarer obligatoire non seulement l'instruction des enfants jusqu'à treize ans au moins, mais la conservation, la défense et l'entretien de cette instruction jusqu'à la fin de la période critique qui sépare l'enfance de la jeunesse.

Est-ce à dire que cette seconde instruction obligatoire puisse l'être au même sens et dans les mêmes formes que la première ? Personne n'y peut songer, en l'état du moins de notre civilisation.

Aussi longtemps que durera le présent régime social, il faut nous résigner à considérer comme un privilège de fait, réservé aux enfants de la classe aisée, le droit à la continuation régulière et normale d'études complètes qui leur ouvriront les carrières libérales ou les professions rémunératrices. Le travail manuel et le salariat sont le lot des autres (1). Quelques-uns s'en évadent par

la rare exception des bourses. Mais pour la masse des « enfants du peuple », tout ce que nous pouvons rêver quant à présent jusqu'à la réforme sociale de notre système éducatif, c'est, en rognant quelques heures sur la journée de l'atelier et en utilisant ces bribes de temps avec un art consommé, de faire en sorte qu'il leur reste quelque chose de ce qu'ils ont appris tout enfants, qu'il leur en reste assez pour que tout développement ultérieur ne leur soit pas impossible.

Modeste ambition pour une démocratie ! Encore faut-il, pour la faire accepter et de l'apprenti et du patron, l'envelopper de formes qui écartent le reproche d'utopie. Ni l'apprenti ne veut plus être un écolier, ni le patron ne lui permettrait ce luxe. Pour l'un comme pour l'autre, il faudra l'évidence d'un intérêt pratique et professionnel pour autoriser cette prolongation indirecte de scolarité.

Chez nos voisins de l'est, ce complément d'études n'a triomphé de l'indifférence ou du mauvais vouloir qu'en se présentant comme un complément de l'apprentissage. Ce ne sont pas des leçons d'instruction générale, ce sont des leçons profitables au bon exercice du métier. C'est ce caractère d'utilité directe, sensible, immédiate, qu'il a fallu donner dans tous les pays à l'enseignement post-scolaire pour lui faire obtenir droit de cité.

Là encore, recueillons les dictées de l'expérience. Nos cours complémentaires seront donc professionnels, c'est-à-dire soigneusement appropriés aux besoins de chaque genre de travail et de chaque catégorie de travailleurs. L'apprenti trouvera, dans ces heures prises en majeure partie à l'atelier, non pas un « cours d'adultes », à l'aspect scolaire et didactique, mais une suite d'indications et de directions usuelles dont il sent maintenant le besoin.

Travaillez-t-il avec un maître maçon, avec un maître mécanicien, avec un maître menuisier ? Celui-ci n'a pas le loisir de s'attarder à lui expliquer ce qu'il fait, d'interrompre et parfois de compromettre son ouvrage pour lui associer. Si l'enfant ne sait pas faire ou ne sait pas lire un croquis coté, s'il n'a pas les notions élémentaires de géométrie pratique ou de dessin, tant pis pour lui. Il lui faudra peut-être des années de travail aveugle, routinier et empirique, pour devenir à son tour ouvrier complet. Nos quelques mois de cours lui feront gagner ce temps énorme, le mettront en état de monter vite un échelon, le sauveront de la stagnation infinie au rang de manoeuvre ou de petite main.

Travaillez-t-il dans un magasin, dans un bureau ? Quelques leçons de correspondance, de comptabilité, de notions commerciales appropriées lui rendront le même service et changeront sa situation. En somme, dans ces cours, au lieu d'un professeur qui enseigne, il a devant lui un maître d'état qui le renseigne. Il est facile de comprendre qu'une telle méthode éveille son intelligence et stimule son courage.

L'obligation étendue à l'instruction de l'adolescence ouvrière, l'obligation englobant celles des matières de l'enseignement primaire qui peuvent se traduire en notions théoriques et pratiques spécialement propres à faire de l'apprentissage une véritable éducation professionnelle : telle est la proposition sur laquelle repose la présente proposition de loi.

Qui sera chargé d'en assurer l'application ? Il ne faut songer ni à la confier exclusivement au ministère de l'instruction publique ni à la faire sans lui.

D'abord — est-il besoin de le dire ? — la première condition du nouvel enseignement doit être une diversité, une souplesse, une multiplicité de formes et de degrés, d'allure et de ton qui rompent avec la rigide uniformité des programmes universitaires.

Et puis, comme cet enseignement doit se mouler en quelque sorte sur l'apprentissage lui-même, et comme l'apprentissage subit le contre-coup des transformations du travail dans toutes les industries, il est manifeste que toute la partie professionnelle de ce nouveau service scolaire mi-ouvrier devra être placée sous la direction des départements ministériels chargés de favoriser l'essor du travail national : ministère de l'Agriculture d'abord, puisque la France est avant tout un pays agricole, puis le ministère du commerce et de l'industrie, ministère des beaux-arts, ministère du travail.

Enfin, comme une œuvre si infiniment diversifiée ne vaudra qu'en raison de sa parfaite correspondance avec les convenances et les nécessités locales, rien d'efficace, rien de vivant ne peut se faire que par l'initiative concertée des premiers intéressés : municipalités, chambres de commerce, chambres d'agriculture, syndicats ouvriers, syndicats patronaux, sociétés corporatives de tout ordre.

Il y a donc lieu de prévoir à cet égard une organisation de tous points nouvelle. Il y faut un concours de bonnes volontés coordonnées depuis le comité local jusqu'aux deux ou trois ministères qui devront, le cas échéant, ou collaborer ou se diviser raisonnablement la tâche. Ce sera, pour le dire en passant, l'occasion de mettre fin à une petite bataille de tu-

reaux qui a fait heureusement plus de bruit que de mal, mais qu'il ne faudrait pas laisser indéfiniment se perpétuer : l'anarchie, œuvre de l'administration, est deux fois l'anarchie.

Comment donc peut-on se représenter la mise en œuvre de ce nouvel enseignement « sui generis » ?

Il faut admettre que, soit à la campagne, soit dans la ville, partout où il se trouvera un groupe d'enfants de treize à seize ans qui commencent leur vie de travail, une école s'ouvrira où ils trouveront pendant deux, trois ou quatre ans, le double secours d'une continuation d'enseignement et d'une préparation à leur métier. Que le mot école ne fasse pas songer à un cours d'études en dehors de l'apprentissage. On y trouvera, au contraire, le moyen exprès d'améliorer, de régulariser, de perfectionner l'apprentissage, souvent hélas si irrégulier et si défectueux.

Cette école complémentaire ce que la feront les circonstances et les initiatives locales. Programmes, horaires, méthodes, tout variera parce que rien ne sera fait « a priori ».

C'est le conseil municipal, après avoir entendu ou la chambre de commerce ou la chambre d'agriculture, ainsi que les syndicats patronaux et les syndicats ouvriers, après s'être enquis des vœux de la population, qui déterminera le mode d'enseignement complémentaire répondant le mieux aux besoins de la jeunesse ouvrière. Ici, faute d'industrie spéciale, on se bornera, dans les premières années du moins, à demander un solide complément de l'instruction primaire avec ses applications les plus simples au travail des champs et aux métiers usuels. Là, au contraire, on verra tout de suite la possibilité de réunir un groupe d'apprentis de même métier ou de métiers similaires qui auront tout à gagner à l'organisation de cours spécialement faits à leur intention par des praticiens.

Ailleurs, une sélection plus marquée encore pourra permettre d'ouvrir, après une première année, par exemple, de cours préparatoires, un cours technique supérieur, précieux pour une élite d'apprentis ou de jeunes ouvriers déjà munis d'un certain savoir professionnel et en état de le développer rapidement. Il se peut que dans beaucoup de cas l'institution se transforme, que tantôt elle abaisse, tantôt elle élève le niveau de ses prétentions, qu'elle se modifie ou se ramifie, s'étende ou se resserre : elle n'a de raison d'être que d'être une chose vivante, sans cesse perfectible.

Mais, quelque forme qu'elle revête, elle aura partout et à tous ses degrés le même souci dominant. Elle ne poursuivra qu'un but : aider pratiquement le jeune travailleur à devenir aujourd'hui bon apprenti, demain bon ouvrier. Travail des champs ou travail de l'usine, travail de chantier, de magasin ou de bureau, tout travail à sa technique, ses règles, ses notions préalables, ses grands principes et ses petits secrets. Est-ce là de la théorie ? Est-ce de la pratique ? C'est, au vrai, l'un et l'autre. Or, tout cela peut s'enseigner, tout cela peut se transmettre. Et c'est l'immense service que très simplement la société peut rendre à des milliers de jeunes gens, à la seule condition de les prendre tels qu'ils sont au sortir de l'école, de s'ingénier à leur faire acquiescer ces notions indispensables qui leur seraient peut-être à jamais inaccessibles sans ce double effort : l'un, que la société s'impose ; l'autre, qu'elle leur impose à eux-mêmes.

Il sera, sans doute, prématuré d'entrer dans l'examen détaillé des articles. La proposition de loi se divise en trois titres : le premier, comprenant les dispositions générales du nouveau régime projeté ; le second, organisant l'obligation pour le degré élémentaire ; le troisième, pour le degré complémentaire et professionnel.

Sous chacun de ces trois titres, on trouvera résumés en quelques articles les innovations et les modifications législatives qui doivent être envisagées comme les premières conséquences de la mise en vigueur du principe nouveau.

Si ce principe, qui transforme l'idée même d'obligation scolaire, est admis, on est fondé à croire que les lois qui en règlent l'application progressive, achevant l'œuvre des « lois Ferry », ouvriront une ère nouvelle à l'éducation populaire dans ce pays.

### Pour la Culture Classique

Le comité de la Société des gens de lettres, en sa séance de lundi dernier, a voté, à l'unanimité, le texte de la lettre suivante :

A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique,

Le but des programmes de l'enseignement secondaire élaborés en 1902 fut de substituer l'étude des sciences à la culture générale, en vue des nécessités de la lutte économique. Les auteurs de la réforme pensaient adapter ainsi les nouvelles générations aux besoins de la vie pratique.

Il y avait là une erreur fondamentale. Elle frappe aujourd'hui tous ceux qui, comme nous, soucieux des intérêts mêmes de l'éducation moderne, sont prêts à

faire une place importante aux sciences, mais estimant qu'elle ne saurait prendre son point de départ ailleurs que dans une forte culture classique.

Les conséquences n'ont pas tardé à se produire. L'une d'elles — et non la moindre — est l'appauvrissement de notre langue, atteinte dans sa racine. Passionnément attachés à la défense de cette langue qui, par ses qualités incomparables de clarté, d'élégance vigoureuse et de pureté, a fait jusqu'ici l'admiration du monde entier, tous les écrivains français ont à cœur de plaider auprès de vous la cause des humanités délaissées.

Les savants joignent leur témoignage à notre. Les plus grands, ceux devant l'autorité de qui chacun doit s'incliner, les Pasteur et les Claude Bernard, voyaient dans la littérature la source des idées générales, et reconnaissaient, suivant le mot de Berthelot, que « la haute éducation de l'esprit due à la culture classique était nécessaire à la poursuite de leurs travaux ». Nous ne saurions nous passer de demander à l'histoire et à la poésie des anciens, étudiées dans le texte original, des enseignements de raison et de beauté, des leçons de discipline et des exemples d'héroïsme. La culture littéraire est indispensable à la grandeur intellectuelle et morale de notre nation.

En présence du danger qui la menace, et qui serait l'avant-coureur d'une décadence sans remède, la Société des gens de lettres avait le devoir patriotique d'élever sa protestation.

Le président :

René Doumic.

M. Jean Richepin, président de la Société « Pour la Culture française », qui s'organise en ce moment, a reçu de M. Alfred Picard, membre de l'Institut, une lettre d'adhésion dont voici la conclusion : « La littérature grecque et la littérature latine ont été et resteront toujours les sources vives du génie français. »

« Près de nous, des peuples forts par leur natalité, par leurs aptitudes industrielles et commerciales, progressent rapidement dans la voie de la grandeur matérielle. La France garde du moins la suprématie dans le domaine des lettres, des arts, et j'ose le dire, aussi des sciences. Elle le doit certainement, pour la plus large part, à sa fidélité aux leçons d'Athènes et de Rome. »

« Le jour où notre pays s'abandonnera à la spécialisation prématurée, au modernisme à outrance, à la culture prétendue utilitaire, c'en sera fait de son rayonnement extérieur, et les mots *Pimis Gallie* seront bien près de traduire une réalité. « Mon intime conviction est, d'ailleurs, que les humanités constituent la meilleure préface des études scientifiques. Elles y préparent merveilleusement leurs adeptes, en développant la souplesse de la pensée, de la clarté du style et la fécondité de l'imagination. La science est quelque peu fille de la poésie et de l'art. »

### Les Amis de l'Université de Paris

Ce soir, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, de l'Académie française, aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Société des Amis de l'Université de Paris.

Le rapport sur la situation morale et financière sera lu par M. Lyon-Caen, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté de droit, secrétaire général de la Société depuis la fondation. Le capital s'accroît chaque année : 3.500 francs en 1910, année où les recettes ont atteint 21.020 fr. 71, les dépenses, 17.600 fr. 20. Pour 1911, il sera dépensé, dans l'intérêt des études et des étudiants, une somme de 14.000 francs, dont voici, en résumé, la répartition :

La bourse triennale de voyage Gréard, d'une valeur de 1.200 francs, sera attribuée à M. Lanténois, préparateur à l'École supérieure de pharmacie. M. Lanténois, qui se consacre aux recherches chimiques, a le projet de parcourir les principaux centres industriels de l'Allemagne et d'étudier les laboratoires scientifiques de plusieurs universités allemandes.

Quatre bourses de voyage, de 500 fr. chacune, sont accordées à MM. Moride, docteur en droit ; Rambaud, répétiteur à l'École nationale de Grignon ; Bergmann, professeur au lycée du Havre ; Routhier, étudiant en médecine. M. Moride étudiera en Allemagne, Angleterre, Belgique et Suisse les maisons à succursales et les formes modernes d'organisation commerciale voisines du procédé de la vente par succursales. M. Rambaud ira en Italie étudier plus particulièrement le fonctionnement du métayage. M. Bergmann se propose d'aller examiner à Londres les archives intéressantes l'attentat d'Orsini. On sait que cet attentat paraît avoir été

préparé en Angleterre et qu'un des prétendus complices fut acquitté par le jury anglais. Enfin, M. Routhier ira étudier dans les universités de Bavière l'organisation de l'enseignement de la physiologie.

Telle est la diversité des études que favorise la société.

Trois groupements d'étudiants sont, cette année, l'objet de ses libéralités (500 francs à chacun) : la réunion des étudiants de la Faculté des sciences, grâce à laquelle les étudiants peuvent travailler en commun dans une salle de la Sorbonne ; les deux associations franco-slave et franco-russe, qui groupent déjà 600 membres étrangers et français, et cherchent « à rapprocher sur le terrain de la culture française les Slaves des divers pays et à apaiser entre eux les haines historiques, en étudiant avec impartialité les questions qui les divisent. » Ces deux associations contribuent à attirer des étrangers auprès de nos facultés et à propager à l'extérieur l'influence française.

Laboratoire et salles de travail se multiplient et leurs besoins augmentent. A la Faculté de médecine, le professeur Blanchard constate que le laboratoire de parasitologie doit compléter ses collections de préparations microscopiques et de parasites, dans l'intérêt des travaux pratiques de la Faculté, soit de l'Institut de médecine coloniale. Le docteur Langeron, préparateur du laboratoire, recevra une somme de 2.000 francs, pour visiter les localités de l'Algérie et de la Tunisie les plus intéressantes.

Trois laboratoires de la Faculté des sciences (laboratoire de botanique de P. C. N. ; de chimie-physique, de Mme Curie) reçoivent une somme totale de 2.050 francs pour l'acquisition d'instruments dont les professeurs regrettent

d'être privés. Celui de cryptogamie, à l'École supérieure de pharmacie, reçoit 750 fr. pour l'achat d'une centrifugeuse à grande vitesse. A la Faculté des lettres, M. Vidal de Lablache recevra une somme de 1.000 francs pour enrichir la collection des cartes topographiques des divers pays, qu'il a constituée pour la salle de travail de géographie, et M. Glotz, une somme de 500 francs, pour l'achat des instruments de travail nécessaires à l'Institut d'épigraphie grecque, qui a été créé. A la Faculté de droit, MM. Lepoitevin et Garçon recevront une somme de 1.500 francs, qui leur permettra de continuer la publication de l'utile collection intitulée : « Travaux de la conférence de droit pénal de l'Université de Paris », et d'enrichir la bibliothèque de la salle de travail de droit pénal.

Le rapport de M. Lyon-Caen se termine ainsi :

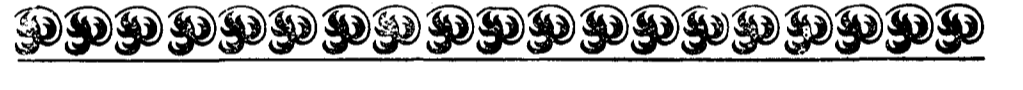
« Nous devons nous borner à faire un peu de bien chaque année, en attendant que des ressources plus importantes nous permettent de contribuer dans une proportion plus notable au développement de l'Université de Paris. »

Nous serions particulièrement heureux d'enregistrer pareilles libéralités des Amis de l'Université de Lyon.

### ACADEMIE DE LYON

L'Académie de Lyon vient d'attribuer à M. F. Dutacq un prix de 1.000 francs pour son « Histoire politique de Lyon pendant la révolution de 1848 ».

Nous sommes particulièrement heureux de féliciter notre brillant et excellent collaborateur de cette distinction méritée.



### Nemo propheta in patria sua

Prenez une vérité et publiez-la à Lyon, et personne n'y prendra garde. Mais que Paris s'en mêle, et tout le monde tendra l'oreille.

Le professeur R. Dubois, de l'Université de Lyon, publia en 1897 une étude, écrite entre deux expériences, sur la réforme des universités et sur la décentralisation universitaire. La conclusion de cette étude, que nous analyserons un jour, c'est la création des instituts et la suppression des facultés. Or, M. le sénateur Couyba, ancien élève de l'Université de Lyon — sénateur ministériel — s'en est souvenu. Voici ce que nous lisons dans son rapport sur le budget de l'instruction publique :

Dans l'introduction, M. Couyba se félicite de l'amélioration du sort des différentes catégories de personnel, de la tendance de plus en plus marquée des trois ordres d'enseignement à se rapprocher, à se pénétrer, à s'unir, en dépit des vieilles barrières, qui, après avoir si longtemps et si jalousement marqué d'infranchissables frontières, commencent à s'abaisser.

« Pour ne citer qu'un exemple, on a vu, dit-il, dans nos universités provinciales, l'enseignement supérieur descendre de sa tour d'ivoire pour s'associer à la poussée économique de chaque région, pour orienter la science vers les applications industrielles ou professionnelles. Il reste, pour souder cet heureux mouvement, à établir entre ces enseignements qui se rapprochent et se pénétrant, une coordination plus parfaite, afin d'éviter, avec les doubles emplois, la dispersion des efforts, des bonnes volontés et des ressources. »

A côté de cette nécessité d'une coordination et d'une orientation générales de tout notre enseignement public, celle de remédier à la surcharge des programmes et à l'abus des examens apparaît à tous.

« Ces programmes périodiquement révisés et augmentés sont admirables ! Ils sont universels ! Ils ne laissent de côté rien de ce qui peut être appris. Malheureusement, ils oublient un point, c'est que l'éducation ne consiste pas à tout enseigner. A vouloir tout enseigner, on risque de tout embrouiller dans un cerveau trop faible pour tout recevoir. Il faut savoir choisir. »

Une Commission d'enquête, instituée au Sénat, vient, en outre, d'examiner la situation de l'enseignement supérieur. Avec l'autorisation de son président, l'ancien grand-maître de l'Université, M. Charles Dupuy, M. Couyba a pu prendre connaissance des dépôts et compléter sa documentation. Certains points sont particulièrement à retenir. Tout d'abord, M. Couyba, après avoir tracé à grands traits l'évolution des universités, se déclare partisan convaincu de la décentralisation.

A Paris, la prospérité de l'université a fait naître une question qu'il faudra résoudre un jour prochain : c'est la rivalité

entre l'université et les établissements voisins : Muséum, Collège de France, Ecole des hautes études. L'université de Paris, riche en talents et en argent, tend à entraîner dans son sillage ces grands établissements. D'accord avec le doyen de la faculté des sciences de Paris, M. Appell, M. Couyba distingue trois groupes d'établissements scientifiques et détermine les limites qu'il conviendrait d'assigner à chacun d'eux. Si ces vœux étaient partagés par le Parlement, une révision des chaires s'imposerait, dont le bénéfice serait d'éviter des doubles emplois et de favoriser, par une meilleure division du travail, les progrès de l'enseignement scientifique.

Un autre point à signaler et que l'enquête du Sénat a particulièrement fait ressortir, c'est l'insuffisance des rapports des universités entre elles, et dans chaque université, des rapports entre les facultés. Il faudra faciliter de plus en plus les échanges et les relations. M. Couyba termine cette étude sur les universités en ébauchant le plan d'une université future, où la division factice des facultés ferait place à une série d'instituts permettant à tous d'aborder l'étude de chaque science sous les divers aspects qu'elle revêt aujourd'hui dans chaque faculté. De cette façon, le travail scientifique serait rendu plus facile, plus méthodique ; et entre les étudiants disparaîtraient des catégories opposées et des traditions de rivalité et d'erreur.

En ce qui concerne les facultés, la faculté de droit ne retient qu'un instant l'attention du rapporteur : il se contente de remarquer, en s'en félicitant, que l'enseignement du droit s'est modernisé. Mais il regrette que la faculté n'ait pas encore accentué cette orientation en organisant un enseignement pratique du droit, tel qu'il fonctionne avec succès dans plusieurs facultés provinciales (Toulouse, Lille), et dans certaines facultés étrangères (Bruxelles).

Par contre, la faculté de médecine l'arrête longuement. Il étudie la réforme des études médicales. Il apparaît au rapporteur qu'il n'est pas de réforme plus urgente et plus grave. Les conclusions sont les suivantes : nécessité de réaliser les vœux de la Commission de réorganisation ; mise en application du décret du 11 janvier 1909 ; création d'un Comité de perfectionnement de l'enseignement médical ; vote des crédits indispensables à l'exécution de la réforme.

Quant à l'École normale de la rue d'Ulm, par suite de l'application du service de deux ans, une organisation militaire y fonctionne, qui, chose nouvelle à l'École, a fait prendre en goût les exercices physiques aux futurs professeurs. Cet entraînement est dès maintenant très profitable aux normaliens eux-mêmes, et

(1) C'est pour éviter l'enchevêtrement de deux questions d'ordre différent que je me borne ici à envisager l'obligation scolaire. Je n'abandonne nullement une autre proposition de loi que j'ai déposée le 22 mars 1910 (n° 2265). Je crois y avoir démontré que cette qualité de régime éducatif, c'est-à-dire l'égalité de régime légalement organisé, est une forme de la lutte de classe entre enfants et qu'il est possible à la société, dès qu'elle le voudra, d'y substituer l'égalité effective quant au droit à l'instruction, garantie à tous les enfants de la nation sans distinction de fortune ou de condition sociale.

plus tard, ils se feront auprès de leurs élèves les apôtres persuasifs de l'éducation physique.

M. Couyba, en outre, a pris dans son rapport la défense de la réforme de 1902. Secrétaire de la Commission d'enquête présidée, à cette époque, à la Chambre, par M. Ribot, et d'où est sorti le régime nouveau, rapporteur des plans d'études, il prit une part active à l'élaboration de cette réforme. Depuis, il n'a pas cessé d'en suivre attentivement les résultats, et à chaque occasion, de signaler les corrections et les perfectionnements indiqués par l'expérience. On se rappelle son intervention au Sénat (séance du 20 décembre 1908), à propos de l'enseignement du français, intervention suivie d'effet, puis, qu'une heure de plus fut accordée au français dans toutes les classes du deuxième cycle. Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié la lettre écrite au Temps par l'honorable sénateur (numéro du 27 décembre 1910). Toute son argumentation porte sur deux points principaux :

1° La crise, d'après lui, ne daterait pas de 1902. Il cite, à ce propos, deux catégories de documents qui lui paraissent probants : plusieurs rapports lus au Conseil académique en 1907, et un rapport de M. Fortoul daté de 1852 ;

2° Mais s'il croit nécessaire le maintien du plan d'études de 1902, il se déclare prêt à étudier et à étudier et à préconiser toutes les mesures qui pourront contribuer au perfectionnement et au plein rendement de la réforme de 1902. Pour obtenir ce résultat, trois conditions lui semblent suffisantes : la solidarité des divers enseignements, l'allègement des programmes et des horaires, la sélection par les moyens d'examen de passage rigoureusement éliminatoires.

En juin 1910, le professeur R. Dubois présida, au palais Saint-Pierre, une conférence faite par le professeur Rosset, de Grenoble, sur la nécessité d'un enseignement de la phonétique physiologique pour tous les professeurs de l'enseignement, puisque tous ont pour tâche d'enseigner les langues.

On nous avait fait espérer que le professeur Rosset, qui a attaché son nom à l'institut de phonétique fondé à Grenoble par M. le recteur Jouhlin, viendrait donner à Lyon une série de conférences à la Faculté des sciences, et M. le doyen Déperret avait bien voulu autoriser ces conférences dans les salles de sa faculté. C'est la Sorbonne qui en profite. Il en résulte un gaspillage d'énergies individuelles qu'un institut de phonétique physiologique eût pu éviter, et qui n'aurait pas exigé de grandes dépenses. Nous regrettons de ne pouvoir pas imprimer Lyon au lieu de la Sorbonne, et nous reproduisons le compte-rendu de cette création universitaire, en songeant aux efforts que firent les pédagogues révolutionnaires de la Convention, pour décentraliser l'enseignement des universités.

C'est devant un phonographe enregistrer que M. Liard a pris la parole. Voici l'allocution qu'il a prononcée et qui figurera parmi les premiers documents des « Archives de la parole ».

« Monsieur le Ministre, quand on fonde un édifice, il est d'usage d'en poser solennellement la première pierre. Dans cette pierre, on encastre et on scelle une plaque commémorative, gravée sur métal, qui reste là, invisible témoin, jusqu'à la ruine de l'édifice.

« Dans l'Université de Paris, vous inaugurez aujourd'hui, monsieur le ministre, un établissement nouveau. Une plaque commémorative de la cérémonie va être gravée. Mais elle ne portera pas seulement, avec la date de ce jour, votre nom et les nôtres. Par la magie d'une des plus étonnantes applications de la science moderne, vos paroles et les nôtres vont être enregistrées au fur et à mesure qu'elles sortiront des lèvres, d'abord sur des cylindres de porcelaine, puis sur des disques métalliques. Cette inscription ne sera pas close dans le pied d'une muraille. Témoin visible, mobile et parlant, elle sera simplement déposée dans ce meuble.

« Ces disques seront les premières assises d'un nouvel édifice, les « Archives de la parole ». Les manuscrits des archives ordinaires et les livres des bibliothèques sont les gardiens de la parole fixée par l'écriture. Ces disques en seront les gardiens plus complets. En même temps que les signes vocaux, qui jusqu'ici s'évanouissaient avec les vibrations de l'air, ils fixeront le vêtement fugitif de ces signes, les timbres individuels et les inflexions de la voix.

« De quelles études scientifiques ces instruments pourront être les organes, M. le professeur Brunot va vous le dire. Mon rôle est plus facile : il se borne à remarquer.

« Tout d'abord, je remercie M. Emile Pathé, l'habile et savant constructeur de phonographes. Il rêvait d'appliquer à une œuvre de science l'instrument merveilleux qu'il a si grandement perfectionné. Avec une générosité absolue, il a offert à l'Université de Paris non seulement ses appareils, mais sa collaboration personnelle et celle de ses auxiliaires. Sur le rapport d'une Commission où se rencontraient les philologues de la Faculté des lettres, les physiologistes de la Faculté des sciences et les physiologistes de la faculté de médecine, le Conseil de l'Université a accepté son offre avec reconnaissance, et décidé que ces « Archives de la parole » seraient la première pièce d'un organisme plus complexe, où serait étudié tout ce qui concerne la voix humaine, physiologique, physique, philologique. Publiquement, je renouvelle à M. Pathé les remerciements de l'Université de Paris. Son nom sera inscrit sur les tables de marbre qui portent les noms de nos bienfaiteurs.

« Un bienfait ne va jamais seul ; une libéralité en provoque toujours d'autres. A peine la naissance de ces archives était-elle connue, que la Société internationale de musique m'adressait l'offre d'une subvention pour la création d'un cours sur la physiologie de la parole. Le Conseil de l'Université en a délibéré lundi dernier. Il a accepté cette offre avec reconnaissance. J'exprime sa gratitude et la mienne à la Société internationale de musique.

« A vous, Monsieur le Ministre, mon dernier remerciement. Merci d'être venu à la Sorbonne. La Sorbonne est heureuse de saluer dans la personne du ministre d'aujourd'hui un de ses étudiants d'hier, un de ceux qui lui font honneur. Vous savez, et vous l'avez écrit, ce qu'est devenue en vingt ans cette grande université de Paris, et ce qu'elle a déjà fait pour le rayonnement dans le monde de la pensée, des lettres et de la science française. Vous avez confiance en elle. De cela surtout nous vous remercions. L'institution naissante que vous consacrez aujourd'hui et que vous aidez certainement à se développer sera aux mains de ses maîtres un nouvel instrument d'action et d'influence. »



Un idiot peut-il voter ? — En fait, la question semblait ne point se poser. Mais en droit le juge de paix de Montmélan (Savoie) avait décidé, le 7 mars 1910, qu'un idiot ne pouvait pas voter. La Cour de cassation a cassé ce jugement dont les conséquences pouvaient être trop étendues, disant que la faiblesse d'esprit qui n'a pas motivé l'interdiction n'enlève pas le droit électoral.

Serment civique des écoliers d'Amérique. — « Je ne détruirai ni oiseau, ni arbre. « Je ne cracherai pas à terre ni ne jeterai aucun détritus sur la voie publique. « Je parlerai poliment. « Je respecterai la propriété. « Je promets d'être un citoyen loyal. »

Est-ce bien là la morale essentielle d'un écolier de 10 ans ?

La bible du diable, manuscrit de la Bibliothèque de Stockholm, est aussi appelée le géant des livres. Elle a 0,90 centimètres de long sur 0,50 de large. Il y a 316 pages écrites sur 2 colonnes. La reliure est en chêne massif de près de cinq centimètres d'épaisseur avec deux fermoirs en métal, et un anneau pour attacher l'ouvrage à une chaîne. On y trouve, outre l'ancien et le nouveau Testament, les écrits de Josephé, d'Isidore de Séville, ce Johannes Bohémus, la chronique de Bohème de Cosme, un livre de pénitence, un calendrier avec une nécrologie pour l'histoire de Bohème, et enfin des formules de conjuration pour guérir le haut mal et faire trouver les voleurs. Le calendrier finit en 1224.

On croit que la première partie remonte de l'an 900 à l'an 1000 et que le reste fut achevé de 1224 à 1239.

La plupart des parents donnent à la fois de bonnes leçons et de mauvais exemples, et ces derniers seuls portent leurs fruits.

H. SPÉCOUR.

C'est justice que la raison « du plus fort » soit toujours la meilleure. Mais du plus fort dans tous ses sens, physiquement, moralement, intellectuellement.

Au plus digne ! Que celui qui représente le mieux l'espèce reste pour la conserver et la reproduire. Les autres, qu'ils cèdent la place, tant pis s'ils étaient les premiers.

Petit sacrifice individuel au progrès général. Si au banquet de la vie il n'y a pas de couverts pour tous, c'est aux plus méritants à s'y placer et non aux plus pressés.

Le droit du meilleur est toujours le plus fort.

Pascal RIBOIS.

### Un Congrès Républicain de la Jeunesse

Mardi, à quatre heures, s'est ouvert, dans la salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, un congrès qui procède d'une intéressante initiative : « le congrès républicain de la jeunesse ».

Voici, d'après le Siècle, quel en est l'esprit : Les congressistes seront des représentants d'à peu près toutes les tendances de la jeunesse républicaine. Il y aura là, avec MM. Vannoz et Vuillemoz, des adhérents des « Jeuneses Laïques » ; avec MM. Marc Sangnier et Demars, de la « Démocratie », les jeunes catholiques du « Sillon » ; M. Etienne Antonelli y représentera les idées du journal et du groupe de la « Démocratie Sociale », et M. Paul-Hyacinthe Loyson, celles des « Droits de l'Homme ». Enfin, les divers groupements politiques d'étudiants du quartier Latin figureront aussi à ce congrès. M. Billecard, ancien président de la Fédération Républicaine des Etudiants de France, apportera les idées des jeunes républicains de gauche ; MM. Carnoy et Désiré Ferry celles de l'« Union des Etudiants Républicains Progressistes », et il y aura aussi la « Fédération des Jeuneses Républicaines Patriotes », avec M. Henri Guérin, et la « Ligue des Etudiants Républicains Nationalistes » avec M. Dominique Gaffroy.

Pour quel travail, dans quel but, cette réunion d'éléments aussi hétérogènes, encore que tous républicains ? Dans les réunions préparatoires du congrès, on ne s'est point flatté d'arriver à créer un parti nouveau avec un programme unique, et, selon un mot qui fit fortune, de s'embrancher tous dans la confusion générale des programmes divers. Non. On veut seulement se rapprocher pour se mieux connaître, et connaître mieux ce que chaque groupe propose comme solution aux différents problèmes politiques qui s'imposent aujourd'hui à l'attention du Parlement et du pays républicain.

L'organisation politique et administrative de la démocratie, comment la réaliser ? Voilà la question du congrès. Chacun présentera ses idées et ses méthodes de réalisation. Et pour éviter les occasions à professions de foi bruyantes et passionnées, qui se fussent inutilement opposées les unes aux autres, c'est sur des questions très précises et très déterminées que chacun aura à exprimer son opinion.

La question constitutionnelle ; l'organisation des services publics ; la réforme électorale ; la décentralisation et le régionalisme ; tels sont les quatre points qui seront par tous successivement examinés : par des démocrates catholiques ou libres penseurs, par des plébiscitaires, des progressistes, des radicaux, radicaux-socialistes ou socialistes. Il n'y aura point de votes ni d'ordres du jour. On juxtaposera seulement les plans et matériaux en présence pour la construction de la cité républicaine. On comparera, on jugera, et sans doute ce

n'est point un semblable progrès qui tuera les passions politiques de ceux qui y prendront part, mais les organisateurs estiment qu'ils n'auraient point fait œuvre vaine si les travaux de cette réunion parvenaient à préciser les points de contact et les divergences et à dégager, dans la conscience de chacun, ce qu'il y a de conscience républicaine commune à tous.

### Université de Dijon

Le Conseil de l'Université de Dijon s'est réuni le mardi 29 mai, à l'Hôtel de l'Académie, sous la présidence de M. le recteur Boirac.

Diverses affaires étaient inscrites à l'ordre du jour :

Rapports de MM. les doyens des Facultés de droit, des sciences et des lettres et de M. le directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie sur les dépenses de droits d'inscriptions accordées au cours de l'année 1910-1911.

Renouvellement des cours et conférences pour l'année scolaire 1911-1912. Préparation des affiches et de l'Annuaire. Nomination d'une commission pour un projet de construction de Faculté des lettres.

Examen et approbation des comptes d'administration de 1910 et des budgets additionnels de 1911 pour l'Université et les trois Facultés.

Le conseil, consulté par circulaire ministérielle, a donné un avis au sujet de la nomination des professeurs titulaires de Facultés.

Ensuite le conseil a examiné une demande en vue du versement de retenues pour la retraite.

Il a, en outre, autorisé l'institution, à la Faculté des lettres, d'un cours libre d'histoire de la musique, pour la prochaine année scolaire.

M. le président a annoncé au conseil la création par la Faculté des sciences d'une station aquicole à Saint-Jean-de-Losne (flore et faune des eaux douces). Et il a exprimé, au nom du conseil, sa satisfaction de voir M. Rev définitivement attaché à la Faculté des lettres en qualité de professeur titulaire de philosophie (décret du 10 avril 1911).

Enfin divers crédits ont été autorisés.

FACULTÉ DES SCIENCES. — MM. Barbier et Gaussoit viennent de subir avec succès les épreuves relatives au diplôme d'études supérieures de mathématiques.

### LE CONGRÈS DES RACES

Le premier congrès universel des races, qui s'ouvrira à Londres le 26 juillet, sous les auspices de l'Université de Londres, s'annonce d'ores et déjà comme un très grand succès.

Voici comment la Revue en expose le programme.

Le point de départ du congrès est aussi pratique qu'humain. Les races et les peuples se trouvent, de nos jours, trop rapprochés par des intérêts communs pour pouvoir continuer à se regarder avec hostilité et méfiance. Une compréhension plus saine et plus scientifique de leur valeur s'impose. Pour les peuples, de même que pour les individus, une explication nette et franche reste souveraine afin de guérir les maux d'amour-propre qui les divisent. Réunis, les représentants de l'Occident et de l'Orient, des peuples blancs, noirs ou jaunes, pourront étudier, de plus près, la puérilité et les dangers des erreurs et des préjugés qui ne cessent de les séparer.

N'en doutons point : la plupart des guerres sont issues de la mauvaise conception des races.

C'est sous cette bannière qu'on a entrepris des campagnes tendant à civiliser, par voie de conquêtes, les races et les peuples dits inférieurs. Le même préjugé qui sépare les noirs et les blancs divise, sous une autre forme, les unités de la civilisation blanche.

Les résultats de cette rencontre de gens éminents, venus de tous les points du globe, ne pourront être que bienfaisants. Rien ne fera mieux ressortir l'égalité intellectuelle, le charme des caractères, la dignité personnelle qui s'incarnent au même titre chez les hommes vivants sous toutes les latitudes géographi-

ques que l'échange des idées et le commerce intime, entre les membres participant au congrès.

Tandis que la cour d'arbitrage permanente de La Haye travaille pour éviter les conflits armés entre peuples, les congrès des races, qui suivront de près celle de Londres, tâcheront à leur tour d'éviter les conflits non moins graves qui résultent du mépris injustifié professé par une partie de l'humanité pour l'autre.

C'est ainsi qu'on y étudiera à tour de rôle la signification des mots : race et nation ; les contacts pacifiques entre les civilisations ; les conditions générales du progrès ; les problèmes économiques qui divisent ou rapprochent les peuples ; l'attitude de la conscience moderne devant les conflits des nations ; on y entendra ensuite une série de mémoires ayant en vue les enrichissements de l'humanité entre toutes les races. Ajoutons que, parmi les conférenciers, on trouve des hommes comme Léon Bourgeois, d'Estournelles de Constant, Alfred Fouillée, Giuseppe Sergi, le docteur Zamenhof, le célèbre écrivain nègre Du Bois Brändranath Seal, le directeur du collège du maharajah de Cooch Behar ; Sumitaka-Haseba, président de la Chambre des députés du Japon, etc., etc.

Presque chaque nation y envoie son ou ses représentants intellectuels devant plaider la cause des principes humains.

### Une Fête Littéraire

M. Maurice Donnay à la « Revue Hebdomadaire »

Le dîner offert chaque année à ses collaborateurs par la « Revue Hebdomadaire » a eu lieu aux Champs-Élysées. Ce fut une véritable fête littéraire. Parmi les convives entourant M. Fernand Laudet, directeur de la « Revue », on remarquait un grand nombre de membres de l'Académie Française : MM. Maurice Donnay, Jules Lemaître, Gabriel Hanotaux, Raymond Poincaré, Paul Bourget, comte Albert de Mun, Maurice Barrès, etc., de l'Académie Française ; MM. le professeur Branly, Lacour-Gayet, A. Leroy-Beaulieu, Edmond Perrier, Lyon-Caen, Henri Cordier, Paul Leroy-Beaulieu, G. Bonnier, etc., de l'Institut ; MM. Louis Barthou, Pierre Baudin, Paul Doumer, Paul Delombre, anciens ministres ; M. E. Flaudin, sénateur ; MM. Lucien Hubert, H. Cochon, Jules Delafosse, R. Rouleaux Dugage, députés ; MM. J. Charles-Roux, G. Grosjean, anciens députés ; MM. les généraux Cherfils, Bonnal, Rohillot.

Au dessert, après les toasts de MM. Gavoty, président du conseil ; Fernand Laudet et Paul Doumer, M. Maurice Donnay a prononcé une allocution charmante :

« On a déjà dit, à la fin de ces banquets, bien des choses sur cette Revue. On l'a comparée, dit-il, le même soir, à un croiseur armé légèrement et à une motocycliste, et cela s'arrange très bien. On a parlé de sa couverture saumon, de ses feuilles roses, de ses illustrations dans les deux sens de ce mot : figures intercalées dans le texte et collaborateurs illustres. Déjà, comme Pallas Athéné, elle se pare, cette Revue, des plus belles épithètes : hebdomadaire d'abord, traditionnelle, novatrice, hardie, mesurée, disciplinée, indépendante, hospitalière, électorale, et par dessus tout française, allègrement, vaillamment et profondément française, et c'est pour cela qu'elle n'est pas pessimiste. »

Mardi soir, 6 juin, la Société Astronomique du Rhône a tenu sa première séance de travaux pratiques. Les adhérents étaient venus nombreux, mais la belle terrasse du restaurant des mères est spacieuse, quarante personnes y sont allées pour se mouvoir autour des instruments tout en écoutant le professeur dirigeant les observations. Mardi dernier le professeur était M. Luizet, de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval. Ses explications précises en même temps que d'une érudition charmante firent la séance très fructueuse pour tous. Le ciel était d'ailleurs magnifique comme pour sourire à cette première séance. Il faut espérer qu'il sera aussi favorable, ce samedi 10 juin, pour la seconde séance.

### Société Astronomique du Rhône

Mardi soir, 6 juin, la Société Astronomique du Rhône a tenu sa première séance de travaux pratiques. Les adhérents étaient venus nombreux, mais la belle terrasse du restaurant des mères est spacieuse, quarante personnes y sont allées pour se mouvoir autour des instruments tout en écoutant le professeur dirigeant les observations. Mardi dernier le professeur était M. Luizet, de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval. Ses explications précises en même temps que d'une érudition charmante firent la séance très fructueuse pour tous. Le ciel était d'ailleurs magnifique comme pour sourire à cette première séance. Il faut espérer qu'il sera aussi favorable, ce samedi 10 juin, pour la seconde séance.

Mardi soir, 6 juin, la Société Astronomique du Rhône a tenu sa première séance de travaux pratiques. Les adhérents étaient venus nombreux, mais la belle terrasse du restaurant des mères est spacieuse, quarante personnes y sont allées pour se mouvoir autour des instruments tout en écoutant le professeur dirigeant les observations. Mardi dernier le professeur était M. Luizet, de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval. Ses explications précises en même temps que d'une érudition charmante firent la séance très fructueuse pour tous. Le ciel était d'ailleurs magnifique comme pour sourire à cette première séance. Il faut espérer qu'il sera aussi favorable, ce samedi 10 juin, pour la seconde séance.

Mardi soir, 6 juin, la Société Astronomique du Rhône a tenu sa première séance de travaux pratiques. Les adhérents étaient venus nombreux, mais la belle terrasse du restaurant des mères est spacieuse, quarante personnes y sont allées pour se mouvoir autour des instruments tout en écoutant le professeur dirigeant les observations. Mardi dernier le professeur était M. Luizet, de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval. Ses explications précises en même temps que d'une érudition charmante firent la séance très fructueuse pour tous. Le ciel était d'ailleurs magnifique comme pour sourire à cette première séance. Il faut espérer qu'il sera aussi favorable, ce samedi 10 juin, pour la seconde séance.

Pour paraître prochainement : CŒURS A CELLE QUI NE VIENDRA PAS, par Gonzague Ugué. — Eugène Figuière et Cie, éditeurs, 7, rue Cornuaille, Paris (VI<sup>e</sup>).

Sous ce titre, dont l'apparente désignation contraste singulièrement avec le sujet de vive littérature qui anime toute l'œuvre, le jeune auteur a su grouper une suite de nouvelles fort différentes de manière et d'inspiration.

Faites de notes recueillies en des lieux divers, sur les ruines de la Carthage antique, en Angletterre, à Versailles ou à Lyon, ces pages offrent une suite pittoresque de scènes vécues, de traits ironiques ou de traits de moeurs d'une sévère observation qui, tour à tour, illustrent la vie provinciale et la société lyonnaise avec leurs multiples aspects.

Au cours d'une brève préface, l'auteur se défend d'avoir esquissé des portraits. Il désire vivement qu'on se garde d'inscrire quelque nom sous les silhouettes de ses personnages. Il a prétendu, en effet, étudier des « catégories » ; la société mondaine, le barreau, la finance, non des individus, et déclare répugner aux romans à clef dont le succès est fonction du seul scandale qu'ils peuvent provoquer.

En souscription à la Librairie des Nouveautés, 26, place Bellecour, Lyon.

### DERNIERES NOUVEAUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

Besson : Technique microbienne et sérothérapique, br. 18 fr., net 16 fr.  
Manquat A. : Traité élémentaire de thérapeutique, 2<sup>e</sup> édition, vol. 1<sup>er</sup>, br. 10 fr., net 9 fr.  
Marie : La pratique neurologique, cart. 30 fr., net 27 fr.  
Heckel Francis : Grandes et petites obésités, cure radicale, br. 12 fr., net 11 fr.

Delbet et Mocquot : Affections chirurgicales des artères (fasc. IX du nouveau traité de chirurgie), br. 8 fr., net 7 fr. 25.  
Souligoux : Affections chirurgicales de la poitrine (fasc. XXII du nouveau traité de chirurgie de Le Dentu et Delbet), 8 fr., net 7 fr. 25.

Soulié A. : Anatomie topographique, cart. 16 fr., net 14 fr. 50.  
Saccagnih, Mayer et Pinchard : Diagnostic des tumeurs abdominales, cart. 15 fr., net 13 fr. 50.

C. de Cyon : L'oreille, cart. 6 fr., net 5 fr. 50.  
Brosa, Fröelich, Mouchet, etc. : Tome 7 de la pratique des maladies des enfants, br. 14 fr., net 12 fr. 50.

Vladoff : L'hémicidie en pathologie mentale, br. 10 fr., net 9 fr.  
D. P. Carton : La tuberculose par arthritisme, br. 10 fr., net 9 fr.

Robin : Thérapeutique usuelle du praticien, 2<sup>e</sup> série, br. 8 fr., net 7 fr. 25.  
Lefèvre Jules : Chaleur animale et biogénétique, br. 25 fr., net 22 fr. 50.

Dejering et Gaukler : Les manifestations fonctionnelles des psychonévroses, br. 8 fr., net 7 fr. 25.  
J. Rieux : Précis d'hématologie et de cytologie, cart. 10 fr., net 9 fr.

T. Lambling : Précis de biochimie, cart. 8 fr., net 7 fr. 25.  
Claude et Chauvet : Séméiologie réelle des sections totales des nerfs mixtes périphériques, br. 4 fr., net 3 fr. 50.

Burnet Etienne : Microbes et toxiques, br. 3 fr. 50, net 3 fr.  
Hirtz, Risot, Ribaud, Dumas, etc. : Thérapeutique des maladies respiratoires et de la tuberculose pulmonaire, cart. 14 fr., net 12 fr. 50.

Lemoine : Intervention médicale d'urgence, cart. 6 fr., net 5 fr. 50.  
Lederer-Dandoy : Irrigation continue en chirurgie urinaire, cart. 4 fr., net 3 fr. 50.

Gaillard et Nogué : Traité de stomatologie, tome 5, maladies parodontaires, hygiène et prophylaxie de la bouche et des dents, br. 12 fr., net 11 fr.

Bouchard, Roger, Sabouraud, Sabrazès, etc. : Médications générales. (Bibliothèque de thérapeutique Gilbert et Carnot), cart. 14 fr., net 12 fr. 50.

Grasset et Rimbaud : Thérapeutique des maladies du système nerveux, cart. 5 fr., net 4 fr. 50.

Agasse-Lafont : Les applications pratiques du laboratoire à la clinique, cart. 10 fr., net 9 fr.

Mackenzie : Les maladies du cœur, br. 15 fr., net 13 fr. 50.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALLOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

### Une Génération DE Femmes-Médecins

(SUITE)

Elle avait fait ses premières études à l'école communale, et eut connaissance des difficultés de l'existence, à l'âge où elle était déjà en état de les apprécier. La chance voulut, plus tard, qu'elle fit ses études secondaires en de bonnes conditions. Heureuse d'échapper à la vulgarité, elle arriva, en très peu de temps, au baccalauréat, tout en cultivant les arts d'agrément. La situation de son père et les circonstances, dont elle espérait beaucoup pour un avenir plus ou moins lointain, lui firent choisir la médecine. Elle parvint donc aux Facultés, sachant où elle allait et sans surmenage.

Elle était très douée, mais d'humeur peu combative. Les longues années d'études médicales ennuiaient un peu sa nonchalance de femme passive. Et elle s'y engageait peut-être avec le secret espoir d'être arrêtée en chemin par quelque chose de meilleur. Elle savait sa jeunesse sympathique et savoureuse, et elle en éprouvait un légitime orgueil.

Son éducation pratique s'était faite inconsciemment, à l'âge où toute chose frappe l'esprit, au contact des réalités de la vie. Elle savait qu'il faut aller au devant de la chance, et attendait beaucoup de cette grande dispensatrice des biens et des maux. Elle avait été au bal avant d'entrer au P.C.N., et se trouva aussi à l'aise au tableau noir, devant ses compagnes d'étude, qu'en robe décolletée dans un salon.

Plusieurs camarades tentèrent de lui

faire la cour au P.C.N. ; elle élimina ceux qui ne lui plaisaient point, et bâtit des châteaux en Espagne sur les intentions des autres. Plusieurs fois, dans le courant de ses études, elle se crut fiancée ; mais aucun de ces rêves n'aboutit. Il fallut terminer la médecine.

Celle qui n'aimait point le patient effort de l'ambition, préférant à cela la douceur de vivre sous la tutelle d'un mari, dut pourtant songer, en sortant de la Faculté, à se créer une situation. La chance continuait à ne point la servir autant qu'elle avait cru. Les relations sur lesquelles elle avait compté n'existaient plus, l'espoir d'un avenir assuré semblait bien compromis. Comme elle n'était point préparée, ainsi que l'étudiante A., à ne rien attendre des autres, la réussite lui fut plus difficile. Elle aimait trop la vie paisible et régulière, la vie de famille, pour essayer tout de suite, comme sa compagne, de fonder un cabinet, dont le succès n'avait rien d'assuré. Elle fit plusieurs tentatives qui, au premier abord, semblaient plus intéressantes ; mais elle dut les abandonner successivement, ne trouvant point, sans doute, l'aide voulue, et impatientée, trop tôt, d'arriver à son but. La dernière fut l'essai d'une maison de santé aux alentours de Paris. Là encore, elle ne rencontra point le succès cherché et dut renoncer à son idée. Elle se résigna alors à fonder, il y a peu de temps, dans un quartier excentrique et populaire, un cabinet, qui ne réussit point comme elle le voudrait, puisqu'elle songe à suivre l'exemple de Mlle A., depuis longtemps maîtresse de sa situation. La persévérance de celle-ci, depuis le commencement de ses études, vers le même but, a été le meilleur facteur de son prompt succès. Mlle B... eût été une compagne agréable et douce, une aimable maîtresse de maison et une tendre mère,

car elle avait très développé le sentiment de la famille. Peut-être trouve-t-elle dans l'exercice de la médecine à manifester ces qualités très féminines, que bon nombre de femmes pourraient lui envier. Elle réussira certainement, quand elle aura trouvé la clientèle qui convient à son éducation et à son caractère, et sera aimée de ses malades.

La troisième étudiante, Mlle C..., était, au P.C.N., une jeune fille d'aspect modeste et insignifiant pour qui ne savait point l'observer. Ses jeunes camarades, à peine sortis du lycée, ne sachant s'ils devaient prendre au sérieux les femmes étudiantes, s'étonnèrent surtout de cette bizarre petite compagne, au front têtue. Ils la dotèrent, tout de suite, d'un surnom peu aimable, qui rendait à merveille l'impression qu'ils avaient de sa personnalité effacée. Ils eussent été bien étonnés de l'énergie et de la ténacité dont elle avait déjà fait preuve pour arriver jusque là, le chemin, pour elle, ayant été plus rude que pour la plupart d'entre eux. A ce titre, elle leur était supérieure, car très peu, sans doute, eussent été capables d'en faire autant. On la disait d'origine plébéienne ; c'était sa force peut-être, car les gens du peuple, qui aiment le travail, ne craignent point leur peine ; mais cela était un obstacle aussi.

Qu'importe ! Sa volonté pouvait tout surmonter. On l'avait vue, les années précédentes, préparer seule son baccalauréat aux cours publics. Elle herbosait en été, avec les botanistes du Muséum ; elle suivait, en hiver, les cours d'astronomie de Joseph Vinot ; elle allait aux cours de philosophie de Janet et à tous ceux qui pouvaient être de quelque utilité à la préparation de son examen. Et nul ne l'eût remarquée, sans sa manière de poser, une fois assise, sa toque à ses

côtés, dans un geste d'indépendance masculine qui semblait être déjà tout un programme.

Elle montra son humeur combative au P.C.N. dès qu'il y eut des monômes, en marchant à la tête des colonnes, les cheveux au vent sous son petit chapeau masculin. Ses compagnes se moquaient de ses allures garçonnières et la tenaient un peu à l'écart de leur groupe. D'ailleurs, elle ne les recherchait guère ; eût-elle été seule parmi des milliers d'étudiants, qu'elle n'eût point été intimidée ; la pensée tendue vers un avenir de revanche, elle laissait dire et travaillait.

Nul ne se douta de son ambition, jusqu'au jour où, se sentant assez sûre d'elle-même, elle manifesta ses opinions et ses idées dans un langage énergique et imaginé. « Je veux arriver », disait-elle d'un accent volontaire et réfléchi. Et ce mot « arriver » prenait, dans sa bouche, une force particulière. Bien qu'elle fut orgueilleuse, déjà, d'appartenir à l'élite intellectuelle masculine, son rêve d'avenir dépassait la médecine.

Cette femme encore frêle, au visage rose, semblait renier son sexe. Elle critiquait les préjugés et les coutumes qui défendaient aux femmes certaines actions communes aux hommes. Pourquoi cela serait-il déplacé pour moi et non pour vous ? disait-elle à ses camarades d'études, en discutant ses théories. Elle ne voulait point admettre que la société permette aux uns des gestes qu'elle réprouvait chez les autres. La femme étant l'égal de l'homme, devait pouvoir agir comme lui en toute occasion. Elle se masculinisait le plus possible dans ses allures et sa mise, dans ses paroles et ses idées, dédaignant toute apparence de féminité qui aurait pu lui ménager les regards de ses compagnons. Et pour prouver qu'il ne devait y avoir aucune diffé-

rence intellectuelle entre elle et eux, elle parlait tous leurs langages. Mais cette originalité la desservait auprès d'eux ; car en reniant toute grâce féminine, sans arriver, quoi qu'elle fit, à exprimer la force masculine, elle restait incomprise du plus grand nombre. Son instinct combatif servit déjà la cause féminine à la Faculté. Elle obtint la première, pour les étudiantes en médecine, le droit de concourir pour certains postes de médecins fonctionnaires, jusque-là refusés aux femmes. Et le succès de cette légitime revendication, dont parurent les journaux de cette

Les Chinois, assure-t-on, payent à l'année leur médecin et espèrent que l'intérieur sera le médecin à venir les examiner souvent et à leur prescrire des médicaments les préservant contre les apports épidémiques. Si nous n'en sommes pas arrivés là, nous pouvons agir préventivement contre les maladies en fortifiant notre corps, au moment des changements de saison et lorsque nous sentons ces états saisonniers et lorsque nous nous réveillons fatigués vite au VIN NEMIOU, à ce vin régénérateur de notre vigueur qui excite à la fois la production de nos globules rouges et la défense des globules blancs. Le VIN NEMIOU convient aux personnes chlorotiques, convalescentes,

atteintes d'une maladie aiguë ou chronique qui réclament une médication générale; on peut aussi remplacer ce vin par les PILULES NEMIOU, faciles à transporter en voyage et d'un rôle efficace par leur fer et leurs sels nutritifs. — VIN NEMIOU, 4 fr. 50 le litre; 2 fr. 25 le demi-litre. — PILULES, 1 fr. 60 la boîte. Dans toutes les pharmacies, préparés par le Laboratoire H. Augé et Cie, 27, rue du Musée, Lyon. — Autres spécialités du même Laboratoire: FARINAUGE, aliment chocolaté diastase pour malades ou non; DEPURATIF STENOSE et dragées (âge critique); CACHETS KEF contre toutes les douleurs et Rhumatisme; Sirop pectoral SYLVIOL, dans bronchites et Capsules SYLVIOL. D<sup>r</sup> R. T.

La peau à bon dit est un poumon étalé en surface, par ses pores, en effet elle prend de l'oxygène et elle rejette de l'acide carbonique; mais la peau a encore une autre fonction: c'est un organe d'élimination des poisons du corps, elle complète donc les fonctions des reins et de l'intestin. Puisque à la peau sont dus, vus ces deux grands rôles essentiels, il importe de la conserver intacte et de chercher au plus vite à guérir celles qui se déclarent. On guérira, on soulagera rapidement la durée des maladies de peau,

en recourant au Cadum, la nouvelle découverte contre les eczéma, le psoriasis, les dartres, les prurits et qui convient aussi à toutes les affections du cuir chevelu. Le Cadum oblige la cessation des douleurs et empêche le développement de microbes dans les maladies de peau. Jamais excitant, jamais toxique, le Cadum a reçu la préférence des femmes et des enfants qui souffrent d'affections cutanées. Le Cadum en vente dans toutes les pharmacies. Boîte d'essai, 0.50. Grandes boîtes, 1 et 2 fr.

CYCLES "LAPIERRE" Touriste - Route - Piste ACCESSOIRES au PRIX du GROS CATALOGUE FRANCO L. LAPIERRE-GERMAIN Constructeur breveté 3, Rue Gasparin (près le plus des écoles) LYON PRIX SPECIAUX POUR LES ETUDIANTS

Eaux Minérales Naturelles Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, B. SALLAVARD DESSAUX & TRUCHON S<sup>rs</sup> 2 et 4, rue des Célestins, LYON Téléphone 42-17 SERVICE RAPIDE A DOMICILE

MODERN SCHOOL ANGLAIS Leçons ITALIEN ALLEMAND Traductions ESPAGNOL LYON - 32, Rue de la République, 32 - LYON A COTÉ DES DEUX-PASSAGES

AMEUBLEMENTS COMPLETS Rayons de bureaux, bibliothèques, sièges et tentures HENRI BONJOUR, FABRICANT Cours de la Liberté, 42-44, LYON Conditions particulières à tous les membres de l'Université

DÉSINFECTION PAR LES VAPEURS SECHES DE FORMOCHLOROL au moyen de l'Antiseptique Formol (Breveté S. G. D. G.) C. TURQUIER, 8, quai de l'Hôpital Seul Concessionnaire à Lyon

LINOLEUMS BOURRELETS DE CALFEUTRAGE PERFECTIONNES LOUIS GIRARD Rue de la République, 41 NETTOYAGE PAR LE VIDE des Appartements, Bureaux, Usines, etc. ASPIRATEURS de Poussière à moteurs électriques et à essence

SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE Du vendredi 2 juin 1911 1 Le Mal de Maupassant (M. Dancourt). 2 Une Question. 3 Nos Facultés. 4 Revue des cours publics. 5 La bonne humeur dans l'Education (M. Dancourt). 6 La Crise du Français. 7 Société astronomique du Rhône. 8 L'enseignement primaire obligatoire. (A suivre). 9 Un diplôme d'Etat de chimiste-expert. (A suivre). 10 A l'Académie de Lyon. 11 Revue des Thèses (M. G.) 12 Société d'auditions littéraires. 13 Notes et communications officielles. 14 La Semaine sportive. 15 Tableau des Examens. 16 Feuilleton du « Lyon Universitaire » : Le Ministère de l'Instruction publique (Gabriel Compayré).

TABLEAU DES EXAMENS

EPREUVE PRATIQUE DE QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Candidats: MM. Goullouid, Simon, Villard, Soubeyran, Durand (G.), Cleu, Dujoil. Le lundi 12 juin, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de Médecine légale). EPREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1<sup>re</sup> partie). Jury: MM. Pollosson (M.), président; Laroyenne, Thévenot. Candidats: MM. Maffei, Reyès, Sautel, Terras, Machuel, Périchon, Faguin, Raymond, Sautier, Palais. Le mardi 13 juin, à 4 heures (Laboratoire de Médecine opératoire). THESE Déchloruration et bromuration dans le traitement de l'épilepsie. — Mode d'action. Jury: MM. Teissier, président; Pierret, Morel, Cade. Candidat: M. Levot. Le mardi 13 juin, à 5 heures et demie (salle des Thèses). QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (oral). Jury: MM. Lacassagne, président; Lesieur, Mouriquand. Candidats: MM. Goullouid, Simon, Villard, Soubeyran. Le mercredi 14 juin, à 8 heures du matin (salle des Thèses).

L'EAU MINERALE POUR LES ARTHRIQUES. — On a souvent dit qu'une partie du genre humain pouvait être rangée parmi les arthritiques rhumatisants, alors que l'autre fournissait la classe des tuberculeux, en faisant la part de l'exagération, nous devons reconnaître que les arthritiques sont légion. Pour combattre leur prédisposition à faire des acides qui se manifestent par diverses affections locales ou générales: goutte (acide urique), rhumatisme (acide oxalique), gravelle, calculs, ou même diabète par la dyspepsie acide, l'entérite muco-membraneuse, il faut aggrémenter leur régime alimentaire par une boisson qui aura non seulement pour but de stimuler la nutrition, de favoriser les fonctions gastro-intestinales, mais encore d'alkaliser le milieu intérieur: le sang. Parmi les alcalins utiles aux malades qui vivent de sang et qui sont lésés par les produits acides qu'ils charrient, nous choisissons la chaux, la soude, supérieu-

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1<sup>re</sup> partie, oral). Jury: MM. Vallas, président; Commandeur, Patel. Candidats: MM. Maffei, Reyès, Sautel, Terras, Machuel, Périchon. Le mercredi 14 juin, à 5 heures (salle des Thèses). QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (oral). Jury: MM. Courmont (J.), président; Etienne Martin, Cade. Candidats: MM. Durand (G.); Cleu, Dujoil. Le jeudi 15 juin, à 5 heures (salle des Thèses). TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1<sup>re</sup> partie, oral). Jury: MM. Pollosson (A), président; Gayet, Voron. Candidats: MM. Faguin, Robert (P.-M.) Raymond, Sautier, Palais. Le samedi 17 juin, à 5 heures (salle des Examens), n° 2. THESE Des hernies étranglées crurales et inguinales à signes locaux frustes risquant d'être méconnues et prises pour des occlusions intestinales. Jury: MM. Rochet, président; Rollet, Laroyenne, Leriche. Candidat: M. Jourdan (Albert). Le samedi 17 juin, à 5 heures (salle des Thèses).

res à la potasse par exemple qui est aujourd'hui considérée comme dangereuse pour la vie cellulaire. Une boisson salitaire doit donc contenir ces éléments qui, unis aux sels effervescents, au bicarbonate de soude, représentent la composition de l'eau de POUGUES. POUGUES, station minérale de premier ordre, recommandée aux dyspeptiques, aux diabétiques, à tous les malades de la nutrition, aux anémiques même qui y trouvent des sources ferrugineuses, exporte des eaux de table d'une conservation indéfinie, d'une valeur constante, qui doivent devenir l'eau préférée, habituelle des malades comme des bien portants voulant échapper à tous les dangers de contamination morbide par les eaux de rivière quelque surveillées soient-elles dans leur filtration ou leur distribution! Même dans un usage prolongé, l'eau de POUGUES ne cause aucun mal et est là encore sa supériorité sur beaucoup d'autres eaux minérales! D<sup>r</sup> R. T.

PARIS-LONDRES MAX ENGLISH TAILOR 7, Rue Président-Carnot RÉDUCTION AUX MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-LONDRES habille bien PARIS-LONDRES habille jeune

NOUVEAUTÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES Nouvelle Pratique Médico-Chirurgicale illustrée, publiée par Brissaud, Pinard et Reclus, t. I et II, reliés 40 fr., net 36. Déjérine, Manifestations fonctionnelles des Psychonévroses, 8 fr., net 7 fr. 25. Lambing, Précis de Biochimie, 8 fr., net 7 fr. 25. Lécène, Médecine opératoire, 10 fr., net 9 fr. Belot, Essai de cosmographie tourbillonnaire, 10 fr., net 9 fr. Lumet, Essais et Réglage des moteurs, 3 fr. 25, net 3 fr. Weston, Manuel d'analyse organique, 3 fr., net 2 fr. 75. Monternet, Yves Alex. de Marbeuf, 10 fr., net 9 fr. Latreille, La petite église de Lyon, 3 fr. 50, net 3 fr. Marvaud, Question sociale en Espagne, 7 fr., net 6 fr. 25. Gouachon, Du rôle des hôpitaux, net 1 fr. 50. Dubosq, Louis Bonaparte en Hollande, 7 fr. 50; net 6 fr. 75. En vente à la Librairie Henri Georg, 36/42, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon.

G<sup>o</sup> BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE LYON R. d'Algérie, r. Constantine Place des Terreaux PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43 JEUX - JOUETS - PAPERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSSURES - ARTICLES DE MENAGE - BROSSERIE - VANNERIE PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE ENTREE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTREE LIBRE

SPECIALITE de CHAUSSURES Pour Pieds difformes, Bots, etc. ORTHOPÉDIE Pieds plats et raccourcissements Pour pieds articlés pour amputations de pied PAILLASSON Fournisseur des Hôpitaux 3, Rue de l'Hôpital - LYON

GONET Passage de l'Argus, 74, 76, 78 - LYON Location de Pianos et d'instruments à Cordes FLUTES et CLARINETTES Spécialité de Mandolines et Guitares ASSOCIATION DE FOURNISSEURS D'INSTRUMENTS BOIS ET CUIVRE Envoi du catalogue franco sur demande

EUMICTINE INDICATIONS: Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélonéphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie Lithiase rénale, etc., etc. 8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 74, avenue d'Antin, Paris. — Prix: 4 fr. 50 franco

AU CHEVAL BLANC Spécialité de Linoléum pur litège et incrusté, Tapis, Moquette, Toile alisée Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques BÉRARD Maison de confiance La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810 32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON TÉLÉPHONE 43-39

THE SPORTSMEN VÊTEMENTS BONNETERIE G. DENAT & P. CASSAS 21, Rue Gentil, 21 LYON JEUX DE SALONS - JEUX DE JARDINS Bronzes et Médailles

Anc. Maisons CLOT-PHELIX et PROBST réunies BÉAL Frères Succ<sup>rs</sup> 15, Rue de la République, LYON TÉLÉPHONE 25-79 MUSIQUE - PIANOS Vente-Abonnement Vente et Location Vaste annexe et ateliers de réparations 8, Rue du Pâté Salle de Concert, 21, r. Longue, S<sup>rs</sup> touziers, 15, r. République

INSTALLATIONS SANITAIRES MATÉRIEL COMPLET d'HYDROTHERAPIE: Baignoires, Chauffe-bains, etc. J<sup>r</sup> JARDIN 3, Place St-Nizier LYON Place St-Nizier, 3 Travaux de Bâtiment, Plomberie, Zinguerie

9, Place des Jacobins, LYON AU PETIT PARIS LINGERIE, BLANC, BONNETERIE Réduction aux Membres de l'Université

CHEMISES, FAUX-COLS et MANCHETTES EN TOUS GENRES GANTERIE Chevreau, Suède Pezanos sans d'effilures et pour état AU MERISIER Rue de la Barre, 4 CRAVATES Breitales, Jarraltes Bas et Chaussures Encasements. — Homme sérieux muni de meilleures références, demande encasements à forfait à faire. Conditions particulières pour MM. les docteurs. S'adresser M. Reynaud, bureau du journal.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale Maison LAFAY & SOUËL Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires Bureaux et Magasins: 16, rue de la Barre LYON Téléphone: 32-85. - Ateliers de construction: 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone: 32-85

CAOUTCHOUC GUTTA, FIBRE, AMIANTE DANS TOUTES LEURS APPLICATIONS Bouillottes, vessies à glace, urinaux, coussins canules, alèses, drap d'hôpital, drains, etc. et tous articles pour malades. Vêtements imperméables, Chaussures caoutchouc 18 et 20, rue Victor-Hugo, LYON PRIX SPECIAUX à MM. les Docteurs et Etudiants, DÉPOSITAIRE EXCLUSIF des ARTICLES de SPORTS de WILLIAMS et C<sup>o</sup>, de PARIS

La Semaine sportive

AVIATION La première partie de la course Paris-Rome-Turin est à peu près terminée. Tous les aviateurs qui restaient en ligne sont parvenus à Rome ou ont abandonné. Védriues, lui-même, le premier de Paris-Madrid, a abandonné après une chute, près de Mâcon. — La seconde étape Rome-Turin laisse indifférents les vainqueurs de la première. Beaumont, Garros, Vidart annoncent leur intention de rentrer à Paris. Actuellement la situation est la suivante: 1. Beaumont, 2. Garros, 3. Frey, 4. Vidart, tous à Rome. Le prince à Gênes, Chevreau à Avignon. — Les lieutenants Lucca et Hennemont font une chute et sont grièvement atteints. — A Lyon, meeting très réussi. Le gagnant casse son appareil en exécutant des acrobaties et Kimmerling, abandonnant Paris-Rome, essaye son monoplane Sommer 70 HP. — On est sans nouvelles du lieutenant Bague, qui, pour la seconde fois, tente Nice-Corse et n'a pas voulu se faire convoyer. — On annonce officiellement pour les fêtes du 14 juillet 1911 de grandes fêtes d'aviation à l'aérodrome de Bron. — Le maire de Lyon a promis de faire son possible pour obtenir la création d'une école militaire d'aviation. Le Football-Club de Lyon a écrasé le S. C. de France dans un match de rugby joué dimanche dernier à Vichy. — Les fêtes boulistes ont battu leur plein, ces jours-ci. Le beau temps avait attiré une affluente considérable sur la place Bellecour, où mardi ont eu lieu courses d'ânes, concert et feu d'artifice. — Dimanche dernier, courses d'ânes à Genas.

Le Football-Club de Lyon a écrasé le S. C. de France dans un match de rugby joué dimanche dernier à Vichy. — Les fêtes boulistes ont battu leur plein, ces jours-ci. Le beau temps avait attiré une affluente considérable sur la place Bellecour, où mardi ont eu lieu courses d'ânes, concert et feu d'artifice. — Dimanche dernier, courses d'ânes à Genas.

VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES Le ONZIEME VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES aura lieu du 28 août au 11 septembre 1911, sous la présidence effective du professeur LANDOUZY. Il comprendra les stations du Sud-Est de la France, visitées dans l'ordre suivant: Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Presse, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Mollig, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat. Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence, au point de concentration, Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français. Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de destination: Toulouse, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ. De Lyon à Toulouse, prix à forfait: 350 francs, pour tous les frais: chemins de fer (1<sup>re</sup> classe), voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires. Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au docteur Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, ou au docteur Jouaüst, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

MISSION LAIQUE FRANÇAISE Comité du Lyonnais ÉCHANGE FAMILIAL DES JEUNES GENS PENDANT LES VACANCES. — Deux familles très honorables de Brème (Allemagne), commerçants, enverraient volontiers leurs fils pendant les prochaines vacances dans des familles lyonnaises. En retour elles accepteraient pour le même moment des jeunes gens français. Les familles lyonnaises qui seraient disposées à faire l'échange sont priées de s'adresser soit au journal, soit au Comité de la Mission laïque, à l'Hôtel de Ville de Lyon.

VARIÉTÉS Les manchettes de M. de Buffon Au fait, en quoi consistaient les fameuses manchettes de M. de Buffon? M. Henri Mareil, dans la « Revue des Français », se charge de nous l'apprendre. Quant aux manchettes de M. de Buffon, faut-il dire une fois de plus, en quoi elles consistaient? Buffon, tout simplement, écrivait en manchettes, c'est-à-dire se servait de papier à larges marges latérales pour les corrections, comme font encore aujourd'hui les fonctionnaires de nos ministères parisiens, cela n'a rien à voir avec le jabot et les poignets de dentelles, et c'est dommage! On s'imagine si bien le comte de Buffon « majesté nature par ingénum » écrivant son « Histoire Naturelle » en grand habit brodé. Les légendes, citées les mots historiques, sont mieux représentatives que la vérité. ... C'est à Flaubert surtout que nous devons cette idée que pour le littérateur le travail d'exécution est une sorte de supplice; pour lui, hélas! c'était exact, mais cela tenait à son état de santé nerveuse, tout simplement. Le livre très impartial et très sympathique de M. René Dumesnil a mis en lumière ce qui rendait son labeur si lent, si pénible; le pauvre grand homme ne devait en tirer ni vanité ni honte, d'ailleurs; en un sens, son mérite n'en a été que plus grand à s'obstiner à ce travail épuisant au lieu de se laisser vivre dans le « far niente », mais ce n'est pas à ce caractère épuisant qu'il a dû son génie. Encore une tradition détruite!

The Sport G<sup>o</sup> CHEMISIER 16, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 21, Rue Terme LYON

MAISON BOULADE J.GAMBS LYON, 8, Place des Jacobins Photographie-OPTIQUE-Électricité

INSTALLATION de LUMIÈRE et TÉLÉPHONES Appareils téléphoniques pour réseaux de l'Etat Sonneries, Porte-voix, etc. MAISON A. DALLOZ 9, Rue Gentil, LYON Téléphone 3-39

MESDAMES Si vous êtes FAIBLES, TRISTES, NERVEUSES c'est que Vous êtes anémiques Jeunes dames, jeunes filles, rejetez vite toutes les drogues et demandez vite à votre pharmacien un pot de cette EXCELLENTE NEMOGENE PERROTON Un pot de CONFITURE, dite NEMOGENE PERROTON, vous procurera un mois et vous suffira pour retrouver vos belles couleurs, santé et beauté! — Dépôt général: Ph. PERROTON, 16, rue Ferrandière, Lyon et principales pharmacies.

Restaurant POIRSON Rue Stella, 4, LYON SERVICE à la CARTE et à PRIX FIXE Déjeuners et Dîners à 4.75 ET AU-DESSUS

BIBLIOTHÈQUES LIVRES Achat permanent au comptant N'ACHETEZ rien sans voir nos OCCASIONS Xavier COURBON LYON, 16, rue Gentil (Près la Lyédo)

A L'OMBRELLERIE MODERNE Maison de 1<sup>er</sup> ordre fondée en 1890 Une des mieux assorties en PARAPLUIES et OMBRELLES, et vendant à des prix défiant toute concurrence G. FREYDURE, Cours Lafayette, 13, LYON Seul fabricant vendant directement au consommateur Prix fixe, Recouvrements et Réparations. Tél. 33-70 Cinq pour 100 aux membres de l'Université

OFFICE UNIVERSEL Renseignements de toute nature. Enquêtes sérieuses et précises. Recherches, Surveillances conclutives. Solvabilité de la clientèle. Toutes affaires légales Louis COURT, Directeur, Rue Centrale, 30, au premier, LYON Ancien fonctionnaire, Légiste (32, art. 166) MAISON SÉRIEUSE DE TOUTE CONFIANCE, SÉCURITÉ ET DISCRETION ABSOLUES

INJECTIONS INDOLORES. — Parmi toutes les méthodes employées dans le traitement de la syphilis, celle des injections intra-musculaires profondes a conquis la première place à cause de son efficacité certaine, et de son dosage rigoureux de la qualité de mercure absorbé. Le seul reproche à faire à ce traitement est la douleur qu'il provoque, surtout chez les nerveux.

ETUDE SUR LES GACHETS RONZIERE exacte d'un nouveau produit sédatif. Dès son apparition, il a eu le faveur du corps médical qui a pu se convaincre de son efficacité dans les douleurs en général : leur formule répond à la composition névralgiques, rhumatismes, sciaticques, douleurs de la ménopause, etc. L'action analgésique se double ici dans l'action antithermique, d'où l'usage dans toutes les fièvres et maladies aiguës où douleur et fièvre sont associées. Livré au public sous le nom de GACHETS RONZIERE, ce médicament, grâce à la sûreté, à la rapidité de son action, la durée de celle-ci, l'absence de toxicité a acquis vite sa faveur.

GUITINE BLANCHET. Spécimen végétal aux principes actifs de TISSOT ALBON. Médication nouvelle de l'HYPERTENSION qui remplace les sels dans l'artériosclérose, les athéroses, la goutte, la néphro-sclérose, l'œdème, les troubles du saturnisme, les accidents de la ménopause, les dystaxies de la puberté, le glaucome et surtout les hémoptyses des tuberculeux et les bronchites.

ÉCOLE DE Culture Physique. 10, Place Bellecour, LYON. Méthode scientifique du Professeur AUG. CLAUSE. SANTÉ - FORCE - et BEAUTÉ PLASTIQUE. DIMINUTION DE L'OBESITÉ.

Viande de bœuf ou de cheval dans l'alimentation des malades ? — Aujourd'hui cette question paraît définitivement tranchée. A la viande du bœuf, on objecte la possibilité de transmettre toutes les maladies dont l'animal est atteint : parasites ou tuberculose (près d'un tiers sont tuberculeux). Le cheval au contraire n'est que par exception tuberculeux (1 sur 10,000). Il ne porte pas de parasites (Berthelot) et il a une viande plus nutritive : pour 100 parties il renferme 22 d'azote, 55 de graisses, 3 à 4 de sels, 1,47 de sels phosphatés et chlorure, tandis que chez le bœuf ces chiffres sont respectivement de 21, 5 ; 41 ; 0,5 et 1,18.

CHEMINS DE FER P.-L.-M. BILLETS D'ALLER ET RETOUR, de VACANCES, A PRIX RÉDUITS (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), pour familles d'au moins trois personnes, délivrés du 15 juin au 30 septembre.

d'un voyage circulaire au départ de Paris : Itinéraire (81 A 2) : Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette), Le Caillat, Saint-Gilles, Marseille, Vintimille, Sanremo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara, (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE. — La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M., et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

AVIS — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Editeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « Lyon Universitaire », 3, rue Stella.

Voulez-vous être bien habillés et pas cher ? Allez Au Tailleur Moderne. 55, Cours de la Liberté et Rue de l'Épée, 1. VOIR LES ÉTALAGES — EXPOSITION DES NOUVEAUX DE LA SAISON.

Echos des Spectacles

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Ce sont vraiment d'enchantresses soirées qui sont données chaque jour dans ce paradis de l'Eden de verdure qu'est l'Olympia où l'on trouve, en cette saison d'été, le vrai spectacle de music-hall avec des numéros hors de pair, des étoiles réputées, des artistes de réelle valeur, car depuis vendredi avons-nous au programme une de nos plus grandes célébrités artistiques, le roi du concert, Vannel, que l'on a surnommé à juste titre le premier comique de France ; directeur impeccable, amateur des foules, il provoque l'intensité du rire avec spirituelles et déopilantes scènes, et cela sans pitié, sans grimace ; ce n'est donc qu'un talent personnel de Vannel que l'on passe des instants de bonne et franche gaieté.

plus en plus perfectionné par son inventeur, donne maintenant des résultats si surprenants que la salle du Casino-Kursaal offre tous les avantages d'un spectacle en plein air, sans en avoir aucun des inconvénients. Tous les mardis et les vendredis le programme est changé, et voici les principaux numéros du programme actuel : Agnès Visconti, Souffle-moi dans l'œil, Adopté sans condition, La femme doit suivre son mari, Grand machin et petite chose, Les gorges du Tarn, Gribouille fait de la peine à sa famille.

CINEMA-PATHE-GROLEE (6, rue Grolée). — Spectacle choisi pour les familles, actualités et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de 2 h. 30 à 8 h. 30. Le soir, grande séance, de 8 h. 30 à 11 heures.

CINEMA-MONCEY PATHE FRERES. 98, rue Dunois. — Représentation tous les soirs, à 8 heures. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 30. Tous les mardis, changement de programme.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — En dépit de la chaleur les représentations de l'Impérial Kinematograph obtiennent cette année un succès plus grand encore que celui des années précédentes. Il est reconnu que ce succès est bien justifié, la salle du Casino-Kursaal convenant admirablement à ce genre de spectacle, surtout à cette saison et en dépit de la chaleur, car son système d'aération, de

L'ARTISTIC (Cinéma-Théâtre, 13, rue Gentil). — Tous les jours, matinée à 2 heures et demie, et soirée à 8 heures et demie. Films nouveaux : partie lyrique exécutée par des artistes et visions inédites.

ANIODOL. LE PLUS PUissant Antiseptique Désodorisant. Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique. OBSTÉTRIQUE — CHIRURGIE — MALADIES INFECTIEUSES. SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 20/0. POUVRE D'ANIODOL INSOLUBLE.

Compagnie Générale des PHONOGRAPHES PATHÉ. DÉPOT DE LYON : 15, Rue de la République. PATHEPHONE, PATHE-SALON, DISQUES DOUBLE FACE PATHE-CONCERT. Envoi des Catalogues et Répertoires illustrés franco.

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI. BREVETÉ S. G. D. G. 2, Grande-Rue de la Croix-Rousse.

SAUVEZ VOS CHEVEUX AVEC LE MERVEILLEUX PÉTROLE HAHN. RÉGÉNÉRATEUR ANTISEPTIQUE EN VENTE PARTOUT.

Appareil le plus simple et le moins coûteux (22 fr.) pour la ventilation des chambres et l'aspiration des poussières. Adopté par les Ministères de la Guerre, de la Marine, la Ville de Lyon, les Hôpitaux, et approuvé par la Faculté de Médecine.

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES. Jean MOUTIN. LYON, 6, quai Gailleton.

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS recommandés par le Lyon-Universitaire. P. MORAUD, 19-28, rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.

GRANDS BAINS DES TERREAUX. 5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux. Charles TRUCCHI, Propriétaire.

UN PROGRÈS REEL. Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

de MÉDECINE et de CHIRURGIE CH. VOLATIER. Successeur de J. GARCIN. APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE PRÉCISION - FOURNITURES.

LE NOUVEAU PNEU HUTCHINSON EST INCOMPARABLE.

J<sup>R</sup> DESHERTAUD PHOTOGRAPHE. 31, 35, Rue Victor-Hugo. LYON.

PETITES DOUCHES LYONNAISES. Bains par Asperion 0.30. 4 ÉTABLISSEMENTS A LYON.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'ÉTOI GÉNÉRAL.

FOURNITURES GÉNÉRALES. TRAVAUX, Développement, Tirage, Agrandissement. Conditions spéciales à MM. les Professeurs et Étudiants.

MAISON DE FAMILLE. Confortablement installée. CHAMBRES et PENSION SOIGNÉES. Pension à partir de 90 fr., au cochet 1.50.

"OMEGA" 20 fr. comptant, 10 par mois. Marius LECOMTE FILS, 15, Quai de Retz, LYON.

L. LANDROZ OPTIQUE EN TOUS GENRES. Spécialité de pince-nez sans monture et de verres à double-foyer.

COFFRES-FORTS BAUCHE LYON. Rue Président-Carnot, 7.

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse. M. LACOMBE. LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON.

ANTISEPTIQUES LAROCLETTE. VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. COTONS HYDROPHILES. Crêpes Larochette. Catguts, soies, produits stérilisés.

Teinture, apprêt et dégraissage. PERFECTIONNÉS. Pour hommes, dames et enfants. Maison RÉGNEUX-ARNAUDON. BELLE, Successeur. 34, Rue Franklin, 34 - LYON.

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ. Villa des Roses. 62, Route de Francheville. Saint-Irénée, LYON.

PRESSE A. PETIT. 100 gr. Viande Crue. 50 gr. Sub Frais. 38, Boulevard des Brotteaux, LYON.

TEINTURE et DÉGRAISSAGE. Travail soigné, Prix modérés. BLANCHAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MANCHETTES. MAISON AYBRAM. 6, Avenue Berthelot, LYON.

WALTENER & C<sup>ie</sup>. Typographiques. LYON PARIS. 3, Rue Stella, 3 | Place du Caire, 2.

Imprimerie WALTENER & C<sup>ie</sup> LYON. THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE. SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES et Couverture des Puits ouverts PAR LE NESSUS de PUIES de SÉCURITÉ ou ELEVATEUR D'EAU à toutes profondeurs.

Restaurant de la Place Gailleton. 41, Rue Saint-Hélène. J. BILLARD. PENSION DE FAMILLE. Depuis 70 francs par mois.

FARINES POUR RÉGIMES. Diabète, dyspepsie, entérites, etc. PAINS et PÂTES AU GLUTEN. H. LENOIR. 12, Place de la Miséricorde, LYON.

Orthopédie, Bandages. APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES. E. DOUISSET, S<sup>r</sup>. 95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON.

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES. Location, Réparation, Installation. Maison V<sup>o</sup> ROBIN & ses Fils. 38, Quai Gailleton, LYON.

AU CHINOIS. 11, Rue Centrale, LYON. Fabricque de PAPIERS PEINTS. Spécialités d'articles lavables pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc.